

Communiqué de presse

Montrouge, le 12 mars 2024

Crédit Agricole et France Carbon Agri lancent CARBIOZ, tiers de confiance pour accompagner la contribution de l'agriculture à la neutralité carbone et structurer le développement du marché du carbone volontaire

Crédit Agricole et France Carbon Agri créent la première solution complète de transaction de crédits carbone volontaires produits par les agriculteurs sur l'ensemble du territoire français, à destination des acteurs économiques qui souhaitent y recourir pour favoriser la neutralité carbone globale.

Avec cette offre de service en coentreprise, les deux acteurs allient leurs savoir-faire en faveur de la structuration du marché de la contribution carbone volontaire au service de la décarbonation de l'économie française, et s'affirment comme acteurs de référence du développement de ce marché.

Véritable facilitateur, CARBIOZ accompagnera entreprises et agriculteurs de bout en bout : mise en relation, contractualisation, suivi et reporting des transactions réalisées.

Disponible dès aujourd'hui cette solution simple et sécurisée permet :

- **de s'informer** sur les enjeux de la transition carbone et sur le fonctionnement de la contribution carbone volontaire,
- **de mettre en valeur les projets agricoles de transition « Label Bas Carbone »**¹ (*stockage de carbone dans les sols, réduction des émissions...*),
- **de réaliser les transactions** (contractualisation, paiement) avec l'accompagnement d'une équipe dédiée,
- **aux entreprises et aux agriculteurs de piloter leur partenariat dans la durée.**

Le lancement de CARBIOZ intervient dans un contexte réglementaire qui impose progressivement aux entreprises européennes de publier un reporting extra financier fondé notamment sur leur bilan carbone et le plan d'actions qui en découle (CSRD²). Il s'inscrit également dans la volonté d'agir en faveur d'une agriculture plus résiliente et performante, dont l'apport à la lutte contre le changement climatique doit être légitimement rémunéré.

L'ambition de ce projet est de structurer et d'accompagner l'essor du marché du crédit carbone volontaire français en facilitant l'accès aux acteurs locaux (entreprises, collectivités territoriales...). A ce titre, CARBIOZ s'appuiera sur les compétences et l'ancrage du Crédit Agricole, première banque de l'agriculture et de l'agroalimentaire en France et partenaire des

¹ *Label bas-carbone (LBC) créé par le ministère de la Transition Ecologique (décret et arrêté du 28 novembre 2018)*

² *La directive (UE) 2022/2464, dite « CSRD » (Corporate Sustainability Reporting Directive), qui s'applique progressivement depuis le 1^{er} janvier 2024, impose aux entreprises de publier leur Bilan Carbone et de définir une trajectoire de réduction d'émission de GES. La contribution carbone volontaire est le troisième axe du triptyque de la transition bas-carbone : « Mesurer, Réduire, Contribuer ». Elle correspond au financement par un agent économique d'un projet de réduction ou de séquestration de gaz à effet de serre dont il n'est pas à l'origine.*

entreprises en transition, ainsi que sur l'expertise de France Carbon Agri, leader en France dans les projets agricoles bas carbone.

« La création de CARBIOZ avec France Carbon Agri répond aux engagements de notre Projet Sociétal, en permettant d'agir pour le climat au travers d'une économie bas carbone et en accompagnant les acteurs exploitants agricoles, entreprises et collectivités, dans leurs transitions. Avec CARBIOZ, le Crédit Agricole joue pleinement son rôle de banque universelle et de tiers de confiance dans la structuration du marché français de la contribution carbone volontaire. » Dominique Lefebvre, Président de la FNCA et de Crédit Agricole S.A.

« Nous sommes très heureux de nous associer au Crédit Agricole au travers de CARBIOZ afin d'amplifier la capacité des entreprises à soutenir des projets de transition bas carbone dans les territoires. France Carbon Agri investit depuis 2019 afin d'assurer la qualité des projets bas carbone portés par les agriculteurs français. Avec CARBIOZ, nous franchissons une nouvelle étape afin de permettre aux entreprises d'intégrer pleinement les solutions offertes par l'agriculture dans leur stratégie RSE ». Samuel Vandaele, Président de FCAA.

[Pour en savoir plus, rendez-vous sur Carbioz.fr et consultez notre vidéo en cliquant ici.](#)

A propos du groupe Crédit Agricole

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets. Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 145 000 collaborateurs et 27 000 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 53 millions de clients, 11,5 millions de sociétaires et 800 000 actionnaires individuels.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.

A propos de France Carbon Agri :

France Carbon Agri est le mandataire leader en France de projets agricoles bas-carbone avec l'engagement de près de 3 000 agriculteurs. En collaboration avec les Instituts Techniques Agricoles et plus de 60 partenaires dont les Chambres d'agriculture, les coopératives et les structures de conseil agricole dans les territoires, il accompagne les agriculteurs pour assurer la réussite technico-économique de leur projet de transition bas-carbone. France Carbon Agri réalise un suivi technique de mise en œuvre des projets, assure la traçabilité et coordonne la labellisation des projets avec le Ministère de l'environnement afin de garantir aux contributeurs l'impact de leur financement.

Contacts presse

Bénédicte Gouvert : benedicte.gouvert@ca-fnca.fr - 01 49 53 43 64

Olivier Tassain : olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr - 01 43 23 25 41

Thomas Fustier : thomas.fustier@fcaa.fr - 06 89 42 75 08

« Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société »